

Annexe Présentation des Dispositifs de financement aux Associations - 1 Action = 1 demande = 1 dossier

	Subvention de Fonctionnement	Subvention Politique de la Ville	Subvention Coopération Microprojets
<b>Cadre et objectifs</b>	<p>La subvention de fonctionnement permet de <b>financer la gestion courante et globale de l'association</b>, conformément à son objet social.</p> <p>Elle vient en appui au fonctionnement de l'association. Il s'agit de <b>la prise en compte des dépenses relatives aux charges</b> et de mettre en avant les recettes prévisionnelles de l'association au titre de l'année N+1 pour la mise en œuvre du projet associatif proposé par le porteur.</p>	<p>La subvention Politique de la Ville soutient des projets s'adressant <b>exclusivement aux habitants du quartier en politique de la ville.</b></p> <p>Chaque action proposée devra s'inscrire dans le cadre d'un ou plusieurs axes du <b>Contrat de Ville</b> (Cohésion sociale - Economie-Emploi et Formation - Renouvellement urbain et Cadre de vie) et répondre aux enjeux spécifiques du <b>projet de territoire</b> (Acte 2 du nouveau Programme National de Rénovation Urbaine - Cité Educative - Quartiers d'été).</p>	<p>La subvention Coopération Microprojets est ouverte aux <b>associations de ressortissants</b> présentes sur le territoire et intervenant dans les <b>pays</b> dans lesquels le la Ville de Mantes-la-Jolie conduit des <b>accords de coopération</b>, sous réserve pour la Ville de disposer des moyens de suivi et d'évaluation des actions portées.</p> <p>Cette subvention, d'un montant maximum de 2 000 €, cible les projets intervenant dans le secteur de <b>l'éducation et de la santé</b>, 2 secteurs prioritaires d'action pour la Ville de Mantes-la-Jolie.</p>
<b>Conditions d'éligibilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir signé la charte de la Vie Associative,</li> <li>• Avoir au moins 1 ans d'existence,</li> <li>• Respecter le délai de dépôt du/des dossier(s),</li> <li>• Respect des valeurs républicaines,</li> <li>• Etre à jour des coordonnées des contacts et des documents administratifs sur le portail associatif.</li> </ul>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toucher en priorité les Mantais</li> <li>• Faire rayonner Mantes-la-Jolie sur notre territoire (résultats sportifs ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'inscrire dans une action collective en direction des habitants et prendre en compte des questions transversales (égalité femmes/hommes, enjeux de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir une visibilité de l'association sur le territoire par la mobilisation individuelle ou collective à des actions ou des manifestations</li> </ul>

	<p>présentation culturelle et artistique, ...) et au-delà,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux évènements et actions organisés par la Ville,</li> <li>• Présenter un intérêt local ou un intérêt général.</li> </ul>	<p>citoyenneté et de promotion des valeurs républicaines, lien social et l'accès aux droits...). Ils devront enfin promouvoir l'implication des publics visés,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre à des besoins identifiés et justifiés par des éléments de diagnostic, de l'intérêt du projet sur le(s) territoire(s) impacté(s) et de son ancrage territorial,</li> <li>• Présenter des objectifs clairs mettant en avant la complémentarité du projet avec les dispositifs de droit commun par la mise en œuvre de partenariats structurants, institutionnels et / ou associatifs et d'une méthodologie d'action en adéquation avec les objectifs et les publics ciblés,</li> <li>• Présenter un budget et un plan de financement faisant apparaître l'ensemble des financements liés à l'action en démontrant la concordance entre les moyens annoncés et les moyens existants,</li> <li>• Définir à minima 3 indicateurs permettant d'apprécier et évaluer l'impact de l'action sur le territoire auprès des publics cibles.</li> </ul>	<p>bénéficiant aux mantaises et au mantais,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à la sensibilisation et à l'éducation à la solidarité internationale de la population,</li> <li>• Participer au rayonnement international de la Ville,</li> <li>• Répondre à des besoins exprimés par les bénéficiaires,</li> <li>• Justifier d'un partenaire local associé à la mise en œuvre et au suivi du projet,</li> <li>• Présenter un budget comprenant toutes les dépenses nécessaires à l'exécution complète du projet présenté, hormis les dépenses de structure du demandeur et l'ensemble des ressources financières sollicitées et ou acquises, y compris celles du demandeur.</li> <li>• Etre à jour du dossier bilan complet pour une association financée antérieurement.</li> </ul>
--	--	---	---

<p><b>Pièces justificatives</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale,</li> <li><input type="checkbox"/> Statuts de l'association en cas de modification,</li> <li><input type="checkbox"/> Délégation de Pouvoir donné par le représentant légal de l'association,</li> <li><input type="checkbox"/> Attestation d'assurance à jour,</li> <li><input type="checkbox"/> Attestation de régularité en ce qui concerne les cotisations employeurs,</li> <li><input type="checkbox"/> Liste du personnel (nom/prénom – type de contrat – date et durée du contrat),</li>   <li><input type="checkbox"/> Comptes approuvés par l'Assemblée Générale du dernier exercice clos (2022): bilan, compte de résultat détaillé et annexes, signés par le Président,</li> <li><input type="checkbox"/> Le plus récent rapport d'activité approuvé (2022),</li>   <li><input type="checkbox"/> Bilans prévisionnels (quantitatif et qualitatif) de l'association et des actions menées au titre de l'année N-1 (2023),</li>   <li><input type="checkbox"/> Budget Prévisionnel global de l'association,</li> <li><input type="checkbox"/> Budget de chaque action présentée,</li>   <li><input type="checkbox"/> Le rapport du commissaire aux comptes si le montant des fonds publics est supérieur à 150.000 €.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Dossier de demande de subvention Microprojet complété et signé,</li> <li><input type="checkbox"/> Devis des frais prévus pour la mise en œuvre du projet,</li> <li><input type="checkbox"/> Lettre d'engagement et de soutien des autorités locales,</li> <li><input type="checkbox"/> Carte détaillée de la localisation du projet,</li> <li><input type="checkbox"/> Lettre de sollicitation des bénéficiaires/du partenaire local,</li> <li><input type="checkbox"/> Copie du récépissé de déclaration officielle de constitution du partenaire local,</li> <li><input type="checkbox"/> Lettres d'engagement des partenaires financiers du projet, (si autres partenaires sollicités),</li> <li><input type="checkbox"/> Compte rendu signé de la dernière Assemblée Générale mentionnant le vote de la réalisation du projet.</li>   <li><input type="checkbox"/> <i>Pour les associations ayant bénéficiées d'une subvention Année N-1 : le dossier bilan accompagné des pièces justificatives demandées</i></li> </ul>
-------------------------------------	---	---

**AUCUN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION NE SERA ACCEPTÉ SI CELUI-CI EST INCOMPLET OU COMPORTE DES DOCUMENTS VIERGES.**